

AG 2023 – dimanche 19 mars
Au Collège St-Pierre (Uccle - Bruxelles)

Présences :

ACJ compte **211** chœurs inscrits dont 159 en ordre de cotisation. **60 chœurs sont représentés**

Administrateurs :

Présents : Orianne RENAULT – Thérèse ELOY - Geneviève van NOYEN - Jean-Paul ADAM – Monique ALEXANDRE – Xavier DEVILLERS - René HENRION – Loti PIRIS NIÑO.

Membres invités permanents à l'OA : Jean-Jacques GABRIEL (trésorier) – Noël MINET (Président d'Honneur)

Excusés = Jacques DELVAUX - Pierre LEMAÎTRE - Marc VAN LAEKEN – Céline REMY

Nombre de votants : 68

Le Conseil Musical est représenté par Françoise LESNE, coordonnatrice.

Les employées : Lysiane ALEXANDRE, Marie-France BOUVY et Pascale ULRIX sont présentes.

Orianne Renault souhaite la bienvenue aux participants et remercie la régionale de Bruxelles pour l'organisation (réunion – catering), concert des chorales En CantiMini et les Moussaillons, visite de la Maison d'Erasmus et du Béguinage, concert de Zinnechoeur.

Noël Minet rend hommage à plusieurs personnes décédées en 2022. André Dumont, Bernard Lallement (fondateur des chorales franco allemandes), Jacqueline Sartiaux (Centre de documentation ACJ), Françoise Brunier (ACJ Lorraine), Hélène Guy.

Pas de nouveau points ajoutés à l'ordre du jour.

Geneviève van Noyen est désignée secrétaire d'assemblée.

Nomination de deux scrutateurs volontaires : Myriam van Noyen et Louis Dussart.

Cette année, nous avons accueilli six nouveaux chœurs :

- Les étincelles – Brabant Wallon
- Kubica - Bruxelles
- Son du quartier - Bruxelles
- Les Kiris – Chapelle-lez-Herlaimont
- Chorale St Paul - Mons
- L'After - Champion

Approbation du PV de l'assemblée générale précédente du 19 mars 2022, au Bois du Cazier. PV envoyé par email avec la convocation, le 02 mars 2023.

Pas de commentaires

Vote à main levée

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 68

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Le rapport d'activités envoyé par email avec la convocation du 02 mars 2023 et remis en séance, en version papier, aux membres présents – Les grandes lignes sont présentées en séance

WE à la mer - WE 8 à 15 ans et Jeunes à Wépion - Il était une fois la croisière s'amuse « 3ème session) – Namur en Chœurs – Camp enchanteur à Daverdisse - Juillet en chantant et Académie chorale d'été) Namur - Forum des chefs de chœur à Tournai - WE So Classi(c) (annulé faute de participants) – 11ème Semaine à Kos - Journée chantante 4 – 12 ans à Hamme Mille - Messes polyphoniques à Bruxelles – Centre de documentation et Librairie musicale.
Pas de questions

Merci à toutes les personnes engagées bénévolement pour la réalisation des activités, que ce soit au niveau de la fédération, des régionales, des branches ou des autres porteurs de projets ! C'est vraiment l'essence même d'un mouvement comme A Cœur Joie. Ceci représente au niveau de nos instances (indépendamment du travail au sein de chacune des chorales) environ 4000 heures de bénévolat pour l'année 2022.

03 MAI 2023

Bourle Gaffier

Présentation des comptes 2022 – Voir document reçu avec la convocation + version papier distribuée aux membres présents + disponible sur le site d'ACJ)

Le trésorier présente et commente les documents.

L'année 2022 a été caractérisée par le retour aux activités à la normale, sans les restrictions des deux années précédentes liées à la crise du Covid.

De plus, à côté de nos événements récurrents (nombreux week-ends, Kos, etc), trois événements importants ont eu lieu en 2022 : Namur en Chœur, les concerts de fin projet Around 40.3 et Il était une fois.

Nous pouvons être heureux du résultat global de l'année, qui atteint un bénéfice net de 11.957 € contre une prévision déficitaire de 7.708 €.

Explication de cette différence :

Le subside de fonctionnement est passé de 47.435 € à 51.751 €, La subvention FWB et APE pour l'emploi ont aussi été ajustés à la hausse importante des salaires.

Nous avons bénéficié d'une subvention de 16.000 € de la Loterie Nationale (redistribuée à Namur en Chœurs et BEvocaL à qui elle était destinée) et de sponsoring pour 10.544 € pour Namur en Chœurs qui ont alimenté nos rentrées, même si ce n'est que pour cette année-ci.

Enfin, nous avons bénéficié de deux postes exceptionnels sous forme tout d'abord d'un don généreux d'une choriste de 12.000 € et d'une prime Covid ONSS de 6.974 € qui ne valent naturellement que pour 2022.

Le bureau et la commission des finances se sont penchés sur ce résultat et ont estimé qu'il fallait en profiter pour provisionner certains postes comme la communication et les développements informatiques.

Demande de changement de l'indexation de novembre à juillet – pas d'indexation pour 2023/2024

L'indexation dont le principe a été approuvé à l'AG 2022, n'a pas pu être appliquée cette année pour des raisons techniques. On demande à l'AG 2023 d'accepter le changement du calcul des montants en date du 1/07 plutôt que 1/11 car l'implémentation dans le système informatique demande du temps et cela permettra d'avoir les montants corrects dès la rentrée de septembre pour les nouveaux chœurs qui s'affilient. Les nouveaux montants des cotisations seront appliqués dès septembre 2023.

Suite à une question, Orianne Renault précise que les subsides versés aux chorales via les régionales ne sont pas accordées par ACJ mais bien par la Fédération Wallonie-Bruxelles – secteur Education Permanente. Il y a peu de chance que ceux-ci soient indexés.

Intervention du commissaire aux comptes

Pour 2022, Roger Huby était seul commissaire aux comptes.

Selon Roger Huby, les chiffres présentés correspondent bien à la réalité.

Des comptes spécifiques ont été créés pour des projets comme Around 40 sous le contrôle du CA. Il reste quelques arrangements à faire pour faciliter le travail de la comptable.

La méthode et les procédures tenues par l'ASBL sont correctes et correspondent à ce qui est demandé.

Pas de question – Roger propose d'approuver les comptes

Vote sur approbation des comptes 2022

- Abstention = 0
- Non = 0
- Oui = 68

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

Vote sur décharge aux administrateurs et commissaires aux comptes

- Abstention = 7
- Non = 0
- Oui = 61

La décharge est accordée.

Remerciements au commissaire Roger Huby, au trésorier Jean-Jacques Gabriel ainsi qu'à Pascale Ulrix pour la gestion comptable au quotidien.

Désignation de 2 commissaires aux comptes pour l'AG 2024

Deux candidats sont élus : Jacques Hanappe et Roger Huby

Coup de projecteur sur certains futurs projets :

-L'académie d'été comprend la formation des chefs de chœur, la semaine chantante de formation pour les adultes, le stage des ados Juillet en chantant. Nous repropose la formule « Juillet en chantant – la suite » pour les 18-25 ans en espérant qu'ils seront suffisamment nombreux – à ce jour on a la moitié de l'effectif minimal requis qui est de 12 participants). Ces 4 stages se déroulent en même temps à Namur. Le « camp enchanteur » pour les enfants

aura lieu comme d'habitude à Daverdisse. Même date de fin de stage mais l'horaire de restitution a été adapté pour que les parents qui auraient des jeunes sur les 2 sites puissent assister aux 2 concerts et récupérer leurs jeunes.

-Around40.4 a redémarré et nous prépare des concerts pour le printemps 2024.

-De même, un nouveau projet de comédie musicale est sur les rails. Les infos seront publiées en mai 2023, pour un démarrage en septembre 2023 et des spectacles en mai 2024.

-La traditionnelle semaine chantante à Kos aura lieu à l'automne. Nous l'avons déplacée à la dernière semaine d'octobre, ce qui correspond au nouveau congé de Toussaint. Cela permettra peut-être à d'autres personnes de nous rejoindre. La semaine sera dirigée par Emilie van Laethem.

-Le festival Namur en Chœurs vivra une nouvelle édition en juin 2024 avec une nouvelle coordinatrice de cette grande fête du chant choral. Il s'agit de Yohanne Bouche (ancienne administratrice d'ACJ et qui a piloté l'organisation du forum des chefs de chœurs à Tournai cet automne). Merci pour cet engagement. Le projet se construit peu à peu, les contacts se prennent (à la ville de Namur, au Grand Manège, ...) et l'équipe reviendra bien sûr vers vous en temps utile, que ce soit pour l'appel aux bénévoles ou l'inscription de vos chœurs aux scènes ouvertes.

Merci à René Henrion pour la gestion des 3 sessions précédentes.

Ceci n'est qu'un bref aperçu de quelques-unes des activités envisagées dans les mois à venir. Sachez que la plaquette présentant la saison 2023-2024 vous parviendra dans quelques semaines.

Présentation du PPP – Pôle des Porteurs de Projets

ACJ aimerait pouvoir proposer encore plus d'activités, mais nos forces sont ce qu'elles sont, en termes de membres du personnel comme d'administrateurs (dont le job n'est pas, en principe, de porter des activités). On entend souvent des réflexions du type « oh moi, je rêverais qu'il y ait un Around60 : un grand projet pour ceux qui ont dépassé les 50 ans ». Mais pour ça il faut des personnes qui prennent en charge la gestion de ces projets. Nous faisons donc un appel officiel, et vous présentons une manière de fonctionner qui a déjà peu démarré (pour Around40 et les comédies musicales Il était une fois). Il s'agit du Pôle des Porteurs de Projets. Le PPP.

De quoi s'agit-il ?

-Le PPP rassemble des bénévoles qui sont responsables de l'organisation d'activités / de projets au nom de la Fédération. Ils rendent compte au CA et travaillent en étroite collaboration avec le personnel et le Bureau. On y trouve, entre autres, les responsables des branches enfants et jeunes et des régionales + Around40 + Il était une fois + NEC + Forum des chefs...

Ce pôle est coordonné par un membre du Bureau et un membre du personnel (Marie-France Bouvy).

-Le nombre de porteurs de projets est « illimité ».

Tout bénévole peut se porter candidat pour proposer et porter un nouveau projet. Si celui-ci est validé par le CA, le projet sera ajouté à la programmation de la Fédération et pris en charge par le porteur de projet et le staff qu'il se constituera (en relation avec le personnel et le Bureau).

-Concrètement : si quelqu'un a une idée de projet, des envies de réaliser des choses, il ou elle peut prendre contact avec ACJ. Un document existe qui précise comment fonctionner pour « penser » son projet et le présenter au CA, qui est le garant final et doit s'assurer que le projet correspond aux valeurs de notre Fédération, rentre dans les objectifs de notre plan quinquennal vis-à-vis de la Communauté française, et qu'il est viable financièrement.

-Une à deux fois par an, on réunira le PPP, c'est-à-dire l'ensemble des porteurs de projets. L'objectif de ces réunions sera d'éviter tant que faire se peut les conflits d'agenda, de partager les bons plans, et de rappeler à chaque porteur de projet ses « obligations » (budget, tenue des comptes, formalités administratives pour l'engagement d'instructeurs, timing pour la communication via les outils de la Fédération, participation à la rédaction du rapport d'activités de la Fédération, ...).

-Les coordinateurs du PPP s'assureront d'un contact régulier entre les divers staffs porteurs de projets et le Bureau.

Cette information sera bien sûr transmise à l'ensemble des membres via les Nouvelles dans les semaines qui viennent, mais n'hésitez pas à en parler autour de vous. Si vous avez des envies de projets, rassemblez une équipe autour de vous et revenez vers nous.

Présentation du budget 2023 - Voir document reçu avec la convocation

Les activités prévues déficitaires qu'il contient doivent être approuvées par le CA. Elles l'ont été. Celles en bénéfice sont acceptées d'office par le bureau.

Le budget de 2023 présente un déficit de 3.216 €.

Comme d'habitude, il a été établi avec beaucoup de prudence par la commission finances, ne prenant en compte que des rentrées tout à fait sûres mais avec toutes les dépenses à prévoir, même celles qui ne sont pas certaines.

+ Questions-réponses

Le subside Loterie Nationale est-il accordé de façon récurrente ? – Malheureusement pas, il doit être demandé à chaque fois.

Si des membres ont des pistes pour le sponsoring, surtout ne pas hésiter à en faire part.

Vote sur approbation du budget 2023

- Abstention = 0
- Non = 0
- Oui = 68

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité

Approbation des nouveaux statuts – projet envoyé par email à l'avance

Le nouveau Code des sociétés et associations impose à toutes les asbl de revoir leurs statuts pour se mettre en conformité avec ce code avant le 1^{er} janvier 2024.

Lors de la dernière AG, nous avons déjà apporté quelques modifications de fond à nos statuts.

Un changement d'appellation intervient : désormais, on parle de conseil d'administration pour les entreprises commerciales et d'organe d'administration (ou OA) pour les associations. Les administrateurs se réuniront donc désormais en OA et plus en CA. Cela ne change rien au fonctionnement.

La seule nouveauté de fond :

L'administrateur absent à plus de 4 réunions consécutives de l'organe d'administration sans justification est présumé démissionnaire. Il reste toutefois responsable en tant qu'administrateur tant que sa démission n'a pas été actée par l'assemblée générale.

Questions/remarques

Ajouté pendant l'AG.

-Les membres de l'AG ce sont les chorales. Il n'est pas prévu actuellement dans les statuts de déterminer qui représente valablement un chœur en assemblée générale. La question est soulevée par l'AG. Après débat, il est convenu de retravailler le sujet, les statuts ne pouvant être adoptés en l'état (quorum insuffisant).

-Pourquoi les régionales ne sont-elles pas dans les statuts.

Elles ne l'ont jamais été, ne sont pas membres de la fédération. C'est une manière de nous organiser et elles apparaîtront dans le ROI qui est en préparation.

-Les chorales qui sont en ASBL doivent aussi se mettre en conformité avec le nouveau code. Y a-t-il des modèles de statuts ?

Oui sur internet. On peut aussi partir de nos nouveaux statuts.

-Est-il Intéressant / nécessaire pour les chorales de se constituer en asbl ?

L'association de fait est toujours possible pour le moment.

C'est une décision à prendre en comité de chorale en fonction de la situation de chacune.

Il y a eu une réunion sur le sujet à Charleroi. La présidente de la régionale va rechercher le rapport de la réunion et il sera publié sur le site d'ACJ.

On verra si une chorale qui a déjà fait le travail peut donner un modèle.

-Il serait intéressant que l'on publie les modifications qui doivent être faites dans les statuts.

Vote sur approbation des nouveaux statuts de notre Fédération :

Le quorum de présence (2/3 des membres) n'étant pas atteint pour procéder à l'adoption des nouveaux statuts, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée ultérieurement.

Les mandats au sein du CA :

Démission d'un administrateur : Céline REMY. Céline n'a pas été en mesure de participer au CA depuis 2 ans et l'AG est priée d'acter sa démission.

Fin de mandat – 3 administrateurs arrivent au terme de leur mandat :

-Loti PIRIS arrive au terme de son mandat. Son assiduité aux réunions et son engagement auprès de BEvocal et

dans diverses instances internationales sont à souligner. Elle se représente comme administratrice.

-René HENRION arrive également au terme de son mandat. René a beaucoup œuvré pour notre fédération, entre autres à la coordination des festivals NEC et de la Régionale Brabant wallon – Namur. Merci pour tout ce travail. Il se représente comme administrateur.

-Oriane Renault arrive au terme de son mandat d'administratrice. Elle souhaite pouvoir poursuivre les choses que nous avons commencé à mettre en place avec toute l'équipe, et se représente comme administratrice. Si elle est élue, elle proposera aux administrateurs, de la désigner pour poursuivre son rôle de présidente de la Fédération.

Candidatures au conseil d'administration :

-Perrine Lecomte – responsable de la régionale de Bruxelles – siège au CA comme invitée depuis quelques mois. Elle souhaite à présent poser sa candidature officielle.

La parole aux Régionales :

Les régionales reconnues sont : BW/Namur – Bruxelles - Hainaut/Charleroi et Liège/Luxembourg

Dans l'ordre alphabétique

-Brabant wallon/Namur - Président : René Henrion

La régionale n'a pas été très active à cause du COVID

Petite équipe qu'il faudrait absolument étoffer. Les deux régions doivent rester soudées officiellement mais René voudrait créer un pôle Namur et un pôle Brabant Wallon

-Bruxelles – Présidente Perrine Lecomte

En 2022, comme chaque année la régionale a organisé l'été chantant – répétition ouverte à tous avec des chefs différents les mercredis (la semaine chantante habituelle n'a pas eu lieu à cause du Grand concert Requiem de Verdi).

En 2023 la semaine chantante et les mercredis devraient avoir lieu.

Le projet Verdi a été compliqué à cause du COVID. Démarrage, arrêt, reprise avec masques, avec des désistements et des nouveaux choristes.

Mais concert très réussi au Palais des Beaux-Arts.

Bénéfice 5000 € - La régionale a versé 9000 € à l'association « Infirmiers de rue »

Appel à toutes les bonnes volontés pour aider l'équipe.

-Charleroi – Présidente Monique Alexandre

Beaucoup de travail – projet Queen forever commencé en 2019 avec 168 choristes et clôturé en 2022 avec 110 choristes et 3 concerts très réussis.

Une collaboration avec TéléSambre (TV locale) et un journaliste qui ne connaissait pas le chant choral mais qui s'y est intéressé a mené à une émission de promotion présentation du chant choral.

Comité de 6 personnes – Lors de la dernière assemblée générale, on a discuté de divers sujets comme le vieillissement et le recrutement des chorales. Sujets à débattre

Nouveau projet en septembre avec les chefs de Queen – info suivra

-Hainaut – Président Yves Wuyts

Concert plein d'émotion à Quaregnon avec le chœur régional.

Trouver une formule pour continuer malgré l'âge (du chef). S'entourer de professionnels.

Thème de l'année prochaine : musique baroque polonaise pour le Petit chœur et des choristes lecteurs.

Concernant les dossiers de subvention des chœurs dans le cadre de l'« Education permanente » . Être prudents = continuer pour conserver cette possibilité. Du fait que la fédération est subsidiée il y a un risque que les subsides aux chorales soient supprimés

-Liège – Luxembourg - Présidente absente – Info données par Bernadette Tombeur

La traditionnelle journée chantante du 11 novembre fonctionne très bien.

Vendredis qui chantent en juillet

Cherchent du recrutement – trésorier – secrétaire

ACJ International (Yves Wuyts)

2 mandats pour ACJ Belgique – Thérèse Eloy, Yves Wuyts (formation) et Noël Minet (invité permanent)

2 formations programmées :

-Rhythmic Choir Music – une formation pour ce type de musique qui se développe est nécessaire.

Elle aura lieu à Bruxelles du 10 au 12 novembre 2023 avec des instructeurs danois spécialistes – 5 chefs sur les 15 sélectionnés sont belges.

-Chanter en français. Des chefs canadiens regrettent que dans le répertoire des chorales il n'y ai pas ou trop peu de français. Pas assez de nouvelles partitions, trop difficiles, des éléments devaient être revus. Concours de composition pour chorales amateurs est initié.

Les fédérations avec le soutien des éditions ACJ France vont proposer et imprimer des œuvres. Le jury est désigné.

Résultats des votes sur les mandats :

- Loti Piris : 68 voix
- René Henrion : 64 voix
- Orianne Renault : 68 voix
- Perrine Lecomte : 63 voix

Merci à tous et déjà à Orianne, Loti, René et Perrine pour la poursuite de leur engagement au sein de notre OA.

Divers

*Du nouveau du côté de notre personnel :

-Cédric Alvado a rejoint l'équipe avec le statut Art.17 (quelques heures par semaine) pour l'aspect communication. Depuis son arrivée, on a pu découvrir, entre autres sur les réseaux sociaux, beaucoup plus d'informations, de vidéos, de photos, ...

Très prochainement le retour du DIAPORAMA que beaucoup nous ont réclamé. On communiquera très vite les modalités pour pouvoir envoyer les affiches de concerts et les annonces, et les détails de la publication.

-Lysiane Alexandre, qui n'est plus à présenter, assure depuis de nombreuses années la gestion du Centre de Documentation d'ACJ ainsi que de la librairie. Ces outils merveilleux sont encore trop méconnus des chorales, et sûrement pas utilisés à leur juste valeur. D'ici quelques mois, Lysiane va prendre une nouvelle direction professionnelle. Nous aurons l'occasion de lui dire au revoir le moment venu, mais nous tenons à la remercier chaleureusement pour tout le travail abattu depuis tant d'années, et principalement ces deux dernières années avec le déménagement et l'installation de la librairie au Grand Manège.

Applaudissements nourris pour Lysiane Alexandre qui associe Pascale Ulrix au travail de la librairie.

Perrine donne des **informations pratiques** sur la suite (concert, repas, visite, concert)

Clôture officielle de l'AG

Merci à tous les participants.

Merci particulier aux membres du personnel, Marie-France, Pascale, Lysiane et Cédric, aux administrateurs, aux membres du Conseil Musical et aux membres des comités de régionale, tout particulièrement la régionale de Bruxelles qui nous accueille, pour leur dévouement au service de la Fédération tout au long de cette année.
Place au chant !

Thérèse ELOY
Secrétaire générale
2/5/2023

FCWB- A Cœur Joie
Rue Rogier 82
5000 Namur
081/71 16 20

0408 094 935